



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SNPDOS - Syndicat National des Personnels de Direction des Organismes Sociaux

SECTION
PRATICIENS
CONSEILS

La déontologie, ça nous parle n°2

Le 11 mars 2024,

Le Snpdos-CFDT avait obtenu la création d'une commission déontologie pour l'exercice des praticiens conseils.

Cette commission s'est réunie le 11 mars 2024 et a examiné le sujet suivant :

- La délégation de tâches des ISM

Depuis 2017, la CFDT milite pour qu'un décret des compétences encadre le métier d'Infirmier(ère) du service médical à l'instar de ce qui a été réalisé pour les Infirmiers(ères) en Pratique Avancée ou les infirmières de la médecine du travail.

Nous n'avons cessé de réclamer un cadrage précis de la délégation de tâches des ISM, devant la volonté affichée de la CNAM de recruter ce corps de métier (1000 embauches d'ISM souhaitées pour la COG actuelle), dans un contexte de raréfaction des praticiens conseils en particulier des médecins conseils (30 % de chute des effectifs des PC prévue d'ici la fin de la COG d'après les prévisions de l'employeur).

Nous sommes persuadés qu'un cadre des pratiques permettra la relation de confiance nécessaire au sein des équipes et la protection juridique de chacun au regard de sa responsabilité professionnelle, que ce soit pour le praticien conseil comme pour l'infirmier(ère) du service médical.

Le Snpdos-CFDT demande à ce que les groupes de travail formés à l'élaboration de cette délégation de tâches soient attentifs à la parole des MC de niveau A et des ISM, tant sur les aspects positifs que sur les freins qui seront soulevés.

Les membres de la commission déontologie étudieront protocole par protocole la délégation de tâches aux ISM (ALD, IJ, invalidité, etc...).

**Aux prochaines élections, pour que ça change,
votez pour les candidats Snpdos-CFDT !**



**Rejoignez le Snpdos-CFDT ;
Un syndicat au plus proche des préoccupations des PC**

Syndicat National des Personnels de Direction des Organismes Sociaux **CFDT**

Bureau 51.N0-06 – 47/49 avenue Simon Bolivar – 75019 PARIS

01 56 41 51 63 - syndicat@snpdos-cfdt.fr - www.snpdos-cfdt.fr